

RETOUR / ECHANGE / GARANTIE pour boitiers électroniques et autres composants électriques ou électroniques.

Les boitiers électroniques et autres pièces détachées électroniques sont vendus suivant les indications fournies par le CLIENT, sous son entière responsabilité. Dans ce cadre, VM AUTOMATERIELS accorde à l'utilisateur du véhicule une garantie relative au bon fonctionnement dudit calculateur. Ne disposant pas du véhicule, VM AUTOMATERIELS n'est pas en mesure de diagnostiquer une panne sur le véhicule, ceci étant du domaine du réparateur automobile. Il y a donc lieu de distinguer le bon fonctionnement et le démarrage du véhicule. Un calculateur en bon état de fonctionnement ne fera jamais démarrer un véhicule si les codes d'anti-démarrages du véhicule pour lequel il est destiné ne sont pas reconnus par le système anti-démarrage.

Les codes d'anti démarrage sont ceux du calculateur mais il est possible que ceux-ci aient été altérés lors de la panne du calculateur, aussi seul le concessionnaire de la marque est à même de remettre les bons codes, ceci ne peut être imputé à VM AUTOMATERIELS et cette opération reste à la charge du client.

La garantie est applicable en France métropolitaine uniquement. Durée : Les calculateurs sont garantis de bon fonctionnement sur une durée de sept jours calendaire après livraison au CLIENT, la date de livraison inscrit sur le site www.coliposte.net faisant foi.

Etendue :

La garantie couvre uniquement le calculateur et non des pièces annexes tels que câbles ou faisceaux.

Exclusion

Les calculateurs livrés par VM AUTOMATERIELS doivent être impérativement installés par un professionnel de l'automobile pour que la garantie et le SAV soit validée (facture de montage à fournir sous 15 jours après la réception pour validation de garantie)

En cas de pose par un tiers, la garantie n'est pas applicable.

Si nos recommandations ne sont pas respectées, le CLIENT perdra le bénéfice de la garantie (exemple : court-circuit sur faisceau moteur, montage du calculateur batterie branchée).

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- a) Délai de bon fonctionnement expiré;
- b) Test dudit calculateur sur un autre véhicule que celui pour lequel il est destiné ;
- c) Non fourniture d'une fiche de diagnostic délivrée par un garagiste professionnel, représentant de la marque, lors de la réception du colis ;
- d) Scellés de sécurité dégradés ;

- e) Toute dégradation physique ou électrique occasionnée volontairement ou involontairement ;
- f) Connexion ou déconnexion du calculateur sans débranchement préalable de la batterie ;
- g) Essai d'alimentation électrique par câbles de démarrage ou booster.
- h) Branchement d'une valise de diagnostic avant ou lors de la pose du calculateur (risque de blocage du calculateur)
- i) Codes anti démarrage altérés

Prestations

Les calculateurs sont livrés avec un gravage de sécurité, Ils sont testés et garantis de bon fonctionnement.

La plupart des problèmes viennent du fait que la panne n'est pas due qu'au calculateur mais à un autre ou plusieurs organes du véhicule. Il est de la responsabilité du CLIENT de faire effectuer le bon diagnostic. Diagnostic confirmé par fiche, demandée lors de la prise de commande, et réalisé par un mécanicien réparateur automobile.

Ne sont pas couverts par la garantie de bon fonctionnement :

- a) les frais imputables à des prestations de test, de mesure et de réglage si elles n'ont pas été effectuées par VM AUTOMateriels .
 - b) le dédommagement de préjudices indirects tels frais de remorquage, de gardiennage, de garage et de location de voiture, achat de cycles, abonnements transports en commun, taxis, etc.
 - c) les frais d'expédition du calculateur par le CLIENT.
- La société VM AUTOMateriels ne peut en aucun cas être amenée à verser des dommages et intérêts de quelques natures que ce soit.

Application

L'utilisateur du véhicule doit :

- Impérativement et sans délai communiquer par courrier en recommandé avec AR à VM AUTOMateriels tous les renseignements nécessaires à l'évaluation du problème rencontré.
- Obtenir un bon de retour:
- Nous faire parvenir une nouvelle fiche de diagnostic d'un garagiste, représentant de la marque
- Signer les conditions générales de Service Après-Vente
- Faire parvenir le calculateur dans un délai de 7 jours calendaires après l'accord de retour de VM AUTOMateriels

Prescription

Passé un délai de 15 jours calendaires après la livraison du calculateur, toute

demande en matière de garantie est irrecevable.
VM AUTOMATERIELS ne serait être tenu responsable d'un mauvais
stockage de la pièce achetée, qui pourrait altérer son bon fonctionnement
(humidité...).

PIECES ELECTRONIQUES

ATTENTION, les pièces électroniques (neuves ou occasions) doivent
pour la plupart faire l'objet d'une reprogrammation pour pouvoir
fonctionner. (passage à la « valise »).

L'intervention d'un professionnel est donc IMPERATIVE.
Ces interventions sont à la charge du client.